



## **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE 2025**

### **PROCÈS VERBAL**

**Samedi 14 mars 2026 à 17h00**

Salle polyvalente de l'école de voile

Siège Social : 12, rue des Nautiquards 11100 NARBONNE

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Rapport moral du Président (**vote**)
2. Rapport d'activités (**vote**)
3. Rapport financier (**vote**)
4. Règlement intérieur
5. Sinistre du 20 septembre 2025
6. Perspectives et projets 2026
7. Cession du Spanker (**vote**)
8. Renouvellement des postes du conseil d'administration (**vote**)
9. Questions diverses

**Membres présents : (17)** Alain Astié, Guy Auzanneau, Martial Bihan, Thierry Clavière, Claude Falandry, Caroline Frank, Jean-Claude Gréal, Frédéric Guittard, Bernard Lallemant, Joséphine Peréira, Germain Rémy, Eric Rouleau, Nadia Salhaoui, Didier Sibade, Viviane Thivent, Cercle Nautique de Bages (représenté par M. Bernard Lallemant)  
M. René Debois, Président de la Société Nautique de Narbonne (membre de droit)

**Membres représentés (3) :** Jean-Claude Pujol, Geneviève Esteveny, Alain Tissenier

**Invités présents :** Mme Sylvaine Lesecq, Secrétaire Générale de la SNN  
M. Claude Lebossou, adjoint au Maire de Narbonne, en charge des Ports

**Total : 20 membres votants**

La séance est ouverte à 17h15

Mot d'accueil du Président

**1. RAPPORT MORAL du Président (Annexe 1)**

Vote favorable à l'unanimité

**2. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 (Annexe 2)**

Vote favorable à l'unanimité

**Intervention de M. René DEBOIS :** M. Debois souhaite que les difficultés passagères de notre association soient rapidement surmontées. Il sera attentif à la bonne tenue du bateau et renouvelle le soutien de la SNN.

**3. RAPPORT FINANCIER (Annexe 3)**

Vote favorable à l'unanimité

**4. REGLEMENT INTERIEUR**

Le RI élaboré en 2025 a été présenté par le Président. Pas de vote.

5. **SINISTRE DU 20 SEPTEMBRE 2025 :**

Sujet évoqué dans le rapport d'activité du Président et a fait l'objet d'échanges au sein des membres présents.

6. **PERSPECTIVES ET PROJETS 2026** (Annexe 4)

Sujet non présenté, le nouveau Conseil d'Administration établira le nouveau projet lors de sa première réunion de CA.

7. **Cession du SPANKER**

Le dériveur Spanker présente une charge pour notre association (tant financière qu'en investissement personnel). Le CA propose la vente de ce dériveur dans le courant du premier semestre. Une recherche d'acquéreurs sera engagée en coordination avec la SNN.

Cette recette participera à la reconstruction de la motorisation.

Vote favorable à l'unanimité.

8. **RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Conseil d'Administration comporte actuellement 5 membres. La durée d'un mandat est de deux ans. Les 5 membres actuels sont sortants :

Fin de mandat : THIVENT Viviane, RÉMY Germain, CLAVIERE Thierry.

Démissionnaires : FRANK Caroline et SALHAOUI Nadia.

Selon l'article 8 des statuts, le Conseil d'Administration peut comporter 6 membres maximum :

6 postes au maximum sont donc à pourvoir.

Tout membre actif à jour de sa cotisation est éligible au Conseil d'Administration.

Sont candidats : **Thierry CLAVIERE, Germain REMY et Eric ROULEAU**

Vote favorable à l'unanimité

Le bureau 2025 sera constitué de Messieurs :

**Thierry CLAVIERE, Germain REMY et Eric ROULEAU**

7. **QUESTIONS DIVERSES**

- **MONTANT DES COTISATIONS :**

Le montant des cotisations 2025 était fixé à :

**30 euros** pour les membres adhérents

**30 euros** pour les personnes morales

Montants inchangés en 2026, pas de vote des participants.

Aucune autre question.

La séance est clôturée à 19h30.

Narbonne, le 17 mars 2026

**Thierry CLAVIERE**  
Président



**Eric ROULEAU**  
Secrétaire



## **Association «Les Amis du Deux-Frères»**

12 rue des Nautiquards

11100 NARBONNE

Tel : 07 55 66 05 19

Mail : [ledeuxfreres@gmail.com](mailto:ledeuxfreres@gmail.com)



### **RAPPORT MORAL 2025 de l'association «Les Amis du Deux-Frères»**

Mesdames, Messieurs

Merci de votre présence à cette assemblée générale 2025.

L'année 2025 qui débutait sous de bons hospices pour notre association s'est malheureusement terminée prématurément lors du chavirage du 20 septembre 2025. J'y reviendrai plus en détail.

Depuis la reprise en main de l'association par notre équipe en 2023, nous nous sommes attachés principalement à faire aboutir le classement au titre des monuments historiques de rétablir la notoriété de l'association auprès de nos différents interlocuteurs, d'avoir une trésorerie saine et de remettre en bon état le Deux-Frères.

L'inscription régionale de protection au titre des monuments historiques est actée il ne reste que la signature de la préfecture. La demande pour le classement national est en cours d'instruction. C'est une reconnaissance de la valeur patrimoniale du navire et du travail effectué depuis sa reconstruction.

Depuis 1911, le Deux-Frères est le navire emblématique de la Nautique et à ce titre il est en notre devoir de le maintenir dans le meilleur état possible pour les générations futures.

Nous n'en sommes que les propriétaires temporaires.

Nous avons participé à trois manifestations extérieures; Gruissan, pour la seconde édition des Voiles en Fête, Canet en Roussillon lors du Challenge Classique bisannuel et le centenaire des barques catalanes organisé par L'ASAME à Banyuls à l'occasion des 40 ans de cette association. Cela représente de gros efforts et je tiens à remercier tous les participants.

A l'occasion des déplacements extérieurs, je me suis attaché à renouer des contacts avec d'autres associations ou acteurs importants sur notre littoral afin de ne pas rester isolé sur notre étang. C'est ainsi que nous avons, notamment, bénéficié d'un article de la part d'Hervé GRAUBY l'auteur du blog Le Long des Golfes Clairs, qu'il en soit sincèrement remercié.

Nous avons aussi décidé en Conseil d'Administration de nous rapprocher à nouveau de FACOTEM qui regroupe les associations locales.

Les conditions météorologiques et les incendies ont fortement perturbé les balades avec des réservations plus aléatoires et tardives. A cela il faut rajouter les 3 week-end annulés à la suite du chavirage. Pour la première fois, cette activité est déficitaire.

Un navire en bois est exigeant en terme d'entretien courant sans parler des aléas. Les travaux de mars 2025 soldaient la remise en état du Deux-Frères; ne restait que l'étanchéité du pont qui fut réalisée en octobre.

La DRAC doit être tenue informée des travaux effectués. Elle est aussi dans son droit de constater l'état réel du navire.

Je reviens sur le chavirage du 20 septembre. Cet incident qui aurait pu avoir des conséquences humaines importantes va impacter fortement notre association.

La destruction de la motorisation implique une lourde charge financière et de disponibilité en terme de temps pour la remise en état. Nous sommes potentiellement contraints d'annuler tous nos projets 2026 : Gruissan, les Balades et Voiles sur la Lagune 2026.

J'ajouterai que le préjudice matériel, financier et moral que nous subissons, relève de nos statuts et de notre règlement intérieur. Il en va de la crédibilité de l'association vis à vis de nos soutiens et partenaires, cela sera nécessaire avant de bâtir un nouveau projet.

La Société Nautique de Narbonne qui je le rappelle nous aide tout au long de l'année, va faire face à un défi lors du renouvellement de la concession en 2028.

Au de la de la convention signée entre la SNN et nous, un lien historique existe. Il sera de notre devoir d'apporter toute notre aide et notre soutien au travers de nos activités et projets.

Je termine en remerciant chaleureusement tous ceux qui nous ont aidé tout au long de cette année mouvementée et principalement, monsieur LEBESSOU représentant de la mairie, Le Grand Narbonne et le Conseil Général pour leur soutien financier ainsi qu'au travers de ses représentants, la Société Nautique de Narbonne ainsi que Yann PAJOT pour ses conseils avisés.

En souhaitant que 2026 s'ouvre sur de nouveaux horizons avec une nouvelle équipe motivée et volontaire pour notre association.

Je vous remercie de votre attention.

Narbonne, le 14 mars 2026

Thierry CLAVIERE  
Président



## Association «Les Amis du Deux-Frères»

12 rue des Nautiquards

11100 NARBONNE

Tel : 07 55 66 05 19

Mail : [ledeuxfreres@gmail.com](mailto:ledeuxfreres@gmail.com)



## Assemblée Générale du samedi 14 mars 2026

### Rapport d'activité Exercice 2025

#### ANNEXE 2

1. VIE ASSOCIATIVE
2. ENTRETIEN ET TRAVAUX
3. NAVIGATION
4. LE SPANKER
5. COMMUNICATION

##### 1 - VIE ASSOCIATIVE

Au 31/12/2025, l'association « Les Amis du Deux-Frères » comptait **30 membres** à jour de leur cotisation.

L'effectif est en baisse par rapport à 2023 (32 membres) et 2024 (34 membres)

Le Conseil d'Administration s'est réuni **5** fois dans l'année.

Nous avons renouvelé pour 5 ans notre adhésion à l'Association du Patrimoine Maritime et Fluvial (classement **B**âtiment d'Intérêt **P**atrimonial)

Nous avons décidé d'adhérer en 2026 à l'association FACOTEM (**F**édération des **A**ssociations **C**atalanes et **O**ccitanes des **T**raditions d'**E**tangs et de **M**er) qui regroupe les associations entre l'Hérault et la Catalogne.

Nous avons organisé le 19 septembre 2025 un repas d'association sous les pins de l'Ecole de Voile qui a eu un réel succès.

Merci aux organisateurs et organisatrices pour ce bon moment de convivialité.

Pour les Journées Européennes du Patrimoine, une exposition consacrée aux Vieux Gréements été proposée aux visiteurs dans les locaux du Club House à la Nautique.

##### Soutiens Financiers

Suite à la relance du processus de classement du Deux-Frères, la Mairie de Narbonne via l'office de tourisme nous apporte son soutien, ainsi que Le Grand Narbonne et le Conseil Général avec la subvention de fonctionnement annuel.

Nous les en remercions, sans eux nous ne pourrions pas assumer le fonctionnement de l'association.

##### Assurances :

Nous sommes assurés chez AXA Marquié-Baurain à Narbonne.

- Responsabilité Civile pour notre association
- Assurance Plaisance du Deux-Frères : cette assurance est aux tiers, l'option tous risques nécessitait une expertise indépendante de plus de 1500€ impossible à financer avec notre budget.
- Assurance Plaisance » du Spanker (environ 70 €) – souscription à venir

##### Cession du Deux-Frères par la SNN et Classement à l'Inventaire des Monuments Historiques :

Suite à la cession du Deux-Frères par la SNN et la convention SNN-A2F associée, notre association est devenue, en date du 17 janvier 2025, propriétaire du navire. (Voir Compte Rendu de l'AGE du 17/12/2024)

Nous avons relancé immédiatement le processus auprès de la DRAC, Conservateur M. Bru et ses services. Nous attendons la signature de la préfecture.

### **Dériveur Spanker :**

Propriétaire depuis 2022 d'un dériveur de 1963 (modèle Spanker, plan Eric Van de Stadt) adapté à la navigation sur les étangs. Nous avons redémarré ce chantier en 2024. Rien n'a été fait en 2025. Nous ne pourrons pas laisser éternellement ce dériveur au hangar.

### **Règlement Intérieur et Statuts**

Une mise à jour de nos statuts a été nécessaire en raison de la session du Deux-Frères à notre association.

Un règlement intérieur a été rédigé et transmis à tous les membres de l'association avec une mise à jour suite au sinistre du 20 septembre 2025.

### **Sinistre du 20 septembre 2025**

Le samedi 20 septembre le Deux-Frères a chaviré avec quatre personnes à bord.

Les balades prévues ce jour-là étaient annulées en raison des mauvaises prévisions météorologiques et cela en accord avec les deux chefs de bord présents à bord lors du chavirage.

Ce chavirage qui aurait pu avoir des conséquences humaines importantes, porte préjudice à notre association et à nos projets pour 2026. Les dégâts matériels sont importants, motorisation électrique détruite, dommages à la coque et au gréement...

Les conséquences immédiates ont été l'annulation des 6 dernières balades.

Nous allons devoir en tirer les conséquences.

## **2 – TRAVAUX ET ENTRETIEN du DEUX-FRERES**

### **Rappel des travaux réalisés 2024 pour environ 500 heures de travail**

Etude et fabrication d'une nouvelle chaise moteur en collaboration avec le lycée de Jules Fil de Carcassonne

Reprise du câblage convertisseur/moteur

Mise en peinture des fonds (minium et peinture)

Remplacement des 3 boulons de lest avec dépose partielle de la fausse quille autour du lest

Mise en peinture de la bande molle

Traitement des joints et fissures de la coque

Traitement des points de rouille

Fabrication d'une nouvelle ferrure de beaupré

Thermolaquage des cadènes et ferrures

Recloutage et calfatage des bordés fuyards (merci Yann Pajot)

Changement des anodes

Peinture de la coque et du mat

Antifouling

Remplacement des cordages et mise au point de l'écoute de grand-voile

Remplacement des haubans détériorés et suppression des caps de mouton (pas d'origine)

Lancement de la fabrication d'un nouveau foc (livraison en Mars 2025)

### **Travaux réalisés en mars avril 2025 pour environ 250 heures**

Décapage et remise en peinture de l'intérieur de la coque y compris la sous-face du pont (hors fonds de cale réalisés en 2023)

Peinture complète du mat de la vergue et de la bôme

Traitement du lest

Peinture complète de l'extérieure la coque

Entretien des capots

Reprise de la suspension du pic

Nouveau foc commandé chez Voile Design à Gruissan et reçu en mars 2025

Recul des deux haubans avant vers le mat pour un meilleur maintien et libérer du passage pour le foc (suppression des interférences haubans / écoutes / voile)

Installation en définitif des écoutes du nouveau foc (poules traditionnelles bois et nouveaux cordages)

Reprise de la position de l'encornât

Remplacement des derniers cordages obsolètes par des cordages de style traditionnel  
Révision de la grand-voile déchirée lors du chavirage

### **Travaux réalisés en octobre pour environ 80 heures**

Réfection totale du calfatage du pont avec remplacement d'un bordé de pont  
Réparation de la guirlande en sous face du pont  
Peinture de la mature

### **AU TOTAL pour 2025 : 330 heures supportées par une petite équipe**

### **Travaux importants reportés en 2026 suite au chavirage**

Mise en conformité de l'installation électrique (division 245)

### **Bilan**

Après ces 3 années intenses de travaux indispensables, le Deux-Frères va rentrer dans un cycle d'entretien classique plus léger en termes d'heures.

Néanmoins comme tout bateau bois une surveillance de l'état du bateau est nécessaire afin d'éviter des réparations dommageables et coûteuses, prévenir c'est mieux que guérir.

C'est formalisé dans notre règlement intérieur dont vous avez été destinataire.

Le carénage 2025 était programmé sur 3 semaines. il a été réalisé en 101 heures sur 12 jours en mars et 50 heures sur 23 jours en avril. Cela ne doit plus se reproduire car cela nuit à la qualité des travaux.

Pour 2026 un effort sera demandé à tous afin de soulager les membres impliqués avant qu'ils ne se découragent.

## **3 - NAVIGATION**

### **Balades sur la Lagune**

En 2025, le Deux-Frères est sorti 6 fois (contre 14 en 2024) et embarqué 211 passagers.

Nous avons été contraints d'annuler 15 balades sur les 20 prévues du 26 avril au 09 novembre.

2 car le bateau n'était pas prêt (carénage en avril)

7 en raison du mauvais temps

6 après le chavirage.

Sur les 6 balades réalisées, nous avons embarqué 211 passagers (vs 328 en 2025) dont 7 lors du seul mercredi à Bages et 90 gratuitement à Gruissan.

Le public, comme chaque année, est varié, de tout âge, narbonnais, bageois, audois, toulousains ou touristes de tous horizons. Merci à l'Office du tourisme « Côte du Midi » pour son aide.

Une sortie exceptionnelle avec l'antenne locale de l'Association Addictions France (non comptabilisée).

### **Marché de Bages**

Sorties prévues le mercredi matin de mi-juillet à fin août.

La météo matinale nous a joué des tours et entraîné des annulations de sorties à répétition, nous avons été contraints d'annuler 7 sorties sur les 8 prévues.

| BALADES SUR LA LAGUNE 2025 |                                    |             |              |                       |          |                                  |
|----------------------------|------------------------------------|-------------|--------------|-----------------------|----------|----------------------------------|
|                            | Dates                              | Annulations | Réservations | Passagers transportés | Dons (€) | Commentaires                     |
| 1                          | Samedi 26 Avril                    |             |              |                       |          | Annulation : bateau indisponible |
| 2                          | Dimanche 27 Avril                  |             |              |                       |          | Annulation : bateau indisponible |
| 3                          | Vendredi 16 au Dim 18 mai          |             |              | 90                    |          | Voiles en Fêtes GRUISSAN         |
| 4                          | Samedi 24 Mai                      |             |              |                       |          | Annulation : Vent fort           |
| 5                          | Dimanche 25 Mai                    | 8           | 19           | 11                    | 95       |                                  |
| 6                          | Samedi 28 Juin                     | 1           | 19           | 18                    | 155      |                                  |
| 7                          | Dimanche 29 Juin                   | 3           | 30           | 27                    | 110      |                                  |
| 8                          | Vendredi 11 au Dimanche 13 juillet |             |              |                       |          | Challenge Classique CANET        |
| 9                          | Samedi 26 Juillet                  |             | 25           |                       |          | Annulation : Vent fort           |
| 10                         | Dimanche 27 Juillet                |             | 26           |                       |          | Annulation : Vent fort           |
|                            | Marche de Bages 6 Aout             |             | 1            | 7                     | 20       |                                  |
| 11                         | Samedi 09 Aout                     |             | 28           | 27                    | 200      |                                  |
| 12                         | Dimanche 10 Aout                   |             | 31           | 31                    | 180      |                                  |
| 13                         | Samedi 30 Aout                     |             | 28           |                       |          | Annulation : Vent fort           |
| 14                         | Dimanche 31 Aout                   |             | 5            |                       |          | Annulation : Vent fort           |
| 15                         | Samedi 13 Septembre                |             |              |                       |          | ASAME Banyuls                    |
| 16                         | Dimanche 14 Septembre              |             |              |                       |          | ASAME Banyuls                    |
| 17                         | Samedi 20 Septembre                |             | 29           |                       |          | Annulation : Vent fort           |
| 18                         | Dimanche 21 Septembre              |             | 30           |                       |          | Annulation : Vent fort & pluie   |
| 19                         | Samedi 11 Octobre                  |             |              |                       |          | Annulation Motorisation HS       |
| 20                         | Dimanche 12 Octobre                |             |              |                       |          | Annulation Motorisation HS       |
| 21                         | Samedi 25 Octobre                  |             |              |                       |          | Annulation Motorisation HS       |
| 22                         | Dimanche 26 Octobre                |             |              |                       |          | Annulation Motorisation HS       |
| 23                         | Samedi 8 Novembre                  |             |              |                       |          | Annulation Motorisation HS       |
| 24                         | Dimanche 9 Novembre                |             |              |                       |          | Annulation Motorisation HS       |
|                            |                                    |             |              |                       |          |                                  |
|                            | TOTAL                              | 12          | 271          | 211                   | 760      |                                  |

## Organisation des Réservations

Le système de réservation par téléphone sur le portable du Deux-Frères est bien rodé maintenant mais demande une charge de travail conséquente.

Nous avons reçu une proposition de l'Office de Tourisme Côte du Midi pour participer à leur système de billetterie et cela à titre gracieux. Nous n'avons pas pu donner suite en raison de la spécificité de notre activité (incertitudes dues à la météo, échange obligatoire avec les participants pour s'assurer que tout est bien compris, âge des enfants etc...).

La participation de voiliers traditionnels appartenant à nos adhérents présents sur le site de La Nautique, n'a pas été reconduite avec regret pour certains habitués des balades.

La « libre participation aux frais » est le compromis choisi et maintenu en 2025 entre la totale gratuité et les sorties payantes (soumises à une réglementation spécifique).

Sur proposition de la commission vieux gréements de la SNN un groupe de messagerie a été créé. Pour le moment c'est un embryon qui a besoin **de se développer**.

## Participation aux rencontres de voiliers traditionnels à l'extérieur

### • Gruissan : du 16 au 18 mai

A l'invitation du Yacht Club de Gruissan, seconde participation à « Voiles en Fête ».

Malgré son petit gabarit, le Deux-Frères a été particulièrement sollicité avec 90 passagers embarqués. Les organisateurs ont fortement apprécié notre participation et nous sommes inscrits pour 2026.

### • Canet en Roussillon : du 13 au 14 juillet

Participation au Challenge Classique 2025 de l'Association des Vieux Gréements de Canet en Roussillon avec la participation de Gérard d'Aboville président de la FPMF.

### • Banyuls : 13 et 14 septembre

L'ASAME (Association des Amis de la Mer et des Eaux) à l'occasion de ses 40 ans, avait organisé un rassemblement des barques encore navigantes construites dans les différents chantiers navals de Banyuls. Le thème était « 100 ans de catalanes ». C'était la première fois que le Deux-Frères revenait



sur sa terre natale. Tous les participants ont reçu la médaille de la ville remise par Mr le Maire de Banyuls.

### **Retour d'expérience**

Point commun à ces sorties hors de la Nautique, c'est un gros investissement en temps. Grutage à la sortie de la Nautique, préparation du convoyage du 2F sur la remorque, grutage à l'arrivée (facture prise en charge par les organisateurs), mise à l'eau, grutage sortie de l'eau, retour à la Nautique, grutage à nouveau à la Nautique pour la remise à l'eau. Par ailleurs les membres intervenants doivent être très vigilants lors des diverses opérations de manutentions.

Un détail important, cela permet aussi de retoucher l'antifouling (prévention des tarets) ou les petits accrocs et de vérifier l'accastillage.

Cela fait partie de l'entretien courant en cours d'année prévu dans notre règlement intérieur.

Les points noirs : utilisation d'un véhicule tracteur et son chauffeur ainsi que l'état de la remorque. Cette dernière présente des échauffements inquiétants au niveau des moyens des 4 roues et l'amortissement du timon est défaillant.

Cette remorque nécessite une remise à niveau pour réaliser des sorties en toute sécurité. Nous étudierons ce point avec la SNN.

Nous avons remis en état sa signalisation lumineuse suite à sa dégradation lors du déplacement à Banyuls.

### **Liste des personnes habilitées à barrer le Deux-Frères**

La liste précédemment établie des personnes habilitées sera impérativement mise à jour par le futur Conseil d'Administration.

### **Voiles sur la Lagune 2026 - 4ème édition**

Trois options étaient proposées mais malgré plusieurs relances lors des CA, aucun volontaire ne s'est présenté pour aider à l'organisation de cet événement.

### **4 - CHANTIER SPANKER**

#### **Pour rappel du réalisé en 2023 :**

Achat d'un ensemble de voiles d'occasion aux Pays-Bas pour 290 € en mai 2023

Décapage de la coque, Démontage du puit de dérive (contreplaqué délaminé)

Remorque : essieu refait, moyeux et roulements ok, opérationnelle (sauf pneus)

#### **Travaux réalisés en 2024 : ( 300 heures de travail )**

Reconstruction partielle de l'épontille

Reconstruction totale du puit de dérive et de 4 membrures

Finition du décapage de la coque

Mise en peinture de la coque

Vernissage complet de l'intérieur, vernissage des planchers et repose

Début du vernissage du pont (4 couches)

Rallongement du mat

Vernissage à terminer (reste 8 couches)

Préparation d'une bôme

Nous avons réglé la place au port pour 2025 conformément aux engagements pris. Notre bateau est resté toutefois toute l'année 2025 au hangar nous permettant ainsi de terminer ces travaux en toute sérénité. Merci à la direction de la SNN qui nous a donné cette autorisation.

Nous n'avons pas eu le temps de réaliser le gréement du Spanker avant la fin de l'année et sa mise à l'eau. Nous avons bénéficié en 2022 d'une aide de la Fondation du Patrimoine de la Banque Populaire du Sud de 1000 Euros, nous les tiendrons informés.

Un appel aux dons via Hello Asso pour financer les charges liées au Spanker (place au port, assurance, petit entretien, ...) est disponible sur la page HelloAsso de l'association.

Le chantier étant à l'arrêt il sera judicieux de s'interroger de l'avenir de ce dériveur.

## **5 - COMMUNICATION**

### **Lettre d'information**

Nous avons envoyé aux adhérents et aux inscrits sur la liste «Newsletter» du site web des lettres d'information pour les tenir au courant de nos activités ou leur communiquer les comptes-rendus des réunions. Nous avons également informé des sympathisants qui se sont inscrits sur la liste de diffusion et qui souhaitent être informé de nos activités.

Le retour de ces Newsletter ne semble pas satisfaisant car non lues aux dires de certains, idem pour les comptes rendus des CA qui n'amènent aucun commentaire.

C'est dommage car cela représente un travail conséquent pour les rédacteurs et un lien vers tous.

### **Site Internet**

Bon gré mal gré, le site est tenu à jour en fonction de l'actualité mais une mise à jour globale toujours repoussée d'année en année faute de moyens humains n'a toujours pas été réalisée.

Il nous permet de mettre en ligne des supports concernant les travaux effectués ou les navigations du Deux-Frères ou le compte-rendu de l'Assemblée Générale mais aussi les inscriptions au programme de «Voiles sur la Lagune».

Les différents modes d'adhésion et/ou de dons sont présents sur le site avec notamment des liens via la plateforme HelloAsso.

### **Page Facebook**

10 publications en 2024 et 16 en 2025

<https://www.facebook.com/profile.php?id=100079943517926>

### **YouTube**

Notre chaîne-vidéos sur le site YouTube comporte 37 vidéos mais n'a pas été alimentée depuis 2024.

### **Autres sites internet ou Facebook de nos partenaires**

Les infos sont relayées sur les sites de Narbonne, Bages, Grand Narbonne, PNR, Département de l'Aude, Parlement de la Mer / Région Occitanie.

Nous sommes aussi en partenariat avec l'Office du Tourisme « Côte du Midi » qui soutient nos actions et nous fait bénéficier de la gratuité de ses services. Nous les en remercions.

### **Affichage**

Affiches pour les balades dans les secteurs de Bages et Narbonne.

### **Presse**

Cette année nous avons constaté une forte baisse des demandes de balades mais des relances dans la presse locale ont été bénéfiques.

### **Participations Extérieures**

- Le 20 septembre 2025 à Gruissan 10 ans du blog d'Alain Grauby «Entre Mer et Lagunes»
- Le 21 novembre 2025 AG de FACOTEM à Banyuls
- Conseil portuaire de la Nautique avec les représentants de la mairie les 30 avril et 12 décembre 2025.

Point noir à notre communication, l'absence de support médiatique telle que les photos et vidéos récentes ne rend pas compte de nos diverses activités.

A Narbonne, le 14 mars 2026

**Thierry Claviere**

**Président**





## LES AMIS DU DEUX-FRERES — Compte de résultat

Exercice : Exercice 2025 (en cours) — du 01/01/2025 — au 31/12/2025

Document généré le 09/03/2026

### Charges

|                                |                                        |          |
|--------------------------------|----------------------------------------|----------|
| 6065                           | Petits logiciels                       | 373,20   |
| 607                            | Achats de marchandises                 | 2 045,55 |
| 611                            | Sous-traitance générale                | 110,00   |
| 6132                           | Locations immobilières                 | 732,80   |
| 616                            | Primes d'assurance                     | 280,11   |
| 625                            | Déplacements, missions et réceptions   | 166,16   |
| 6256                           | Frais de missions                      | 20,00    |
| 6257                           | Frais de réceptions, représentations   | 192,99   |
| 626                            | Frais postaux et de télécommunications | 92,93    |
| 627                            | Services bancaires et assimilés        | 132,00   |
| 658                            | Charges diverses de gestion courante   | 40,00    |
| 6586                           | Cotisations (vie statutaire)           | 200,47   |
| Total charges                  |                                        | 4 386,21 |
| Résultat de l'exercice (perte) |                                        | -543,32  |

### Produits

|                |                                            |          |
|----------------|--------------------------------------------|----------|
| 706            | Prestations de services                    | 80,00    |
| 740            | Subventions reçues                         | 1 600,00 |
| 754            | Ressources liées à la générosité du public | 875,00   |
| 756            | Cotisations                                | 920,00   |
| 7780           | Manifestations diverses                    | 367,89   |
| Total produits |                                            | 3 842,89 |

### Contributions bénévoles en nature

#### Emplois des contributions

|     |                                        |          |
|-----|----------------------------------------|----------|
| 861 | Mise à dispositions gratuites de biens | 510,00   |
| 862 | Prestations                            | 1 503,95 |

#### Sources des contributions

|     |                       |          |
|-----|-----------------------|----------|
| 870 | Dons en nature        | 510,00   |
| 871 | Prestations en nature | 1 503,95 |

## Emplois des contributions

|     |                    |          |
|-----|--------------------|----------|
| 864 | Personnel bénévole | 4 680,00 |
|-----|--------------------|----------|

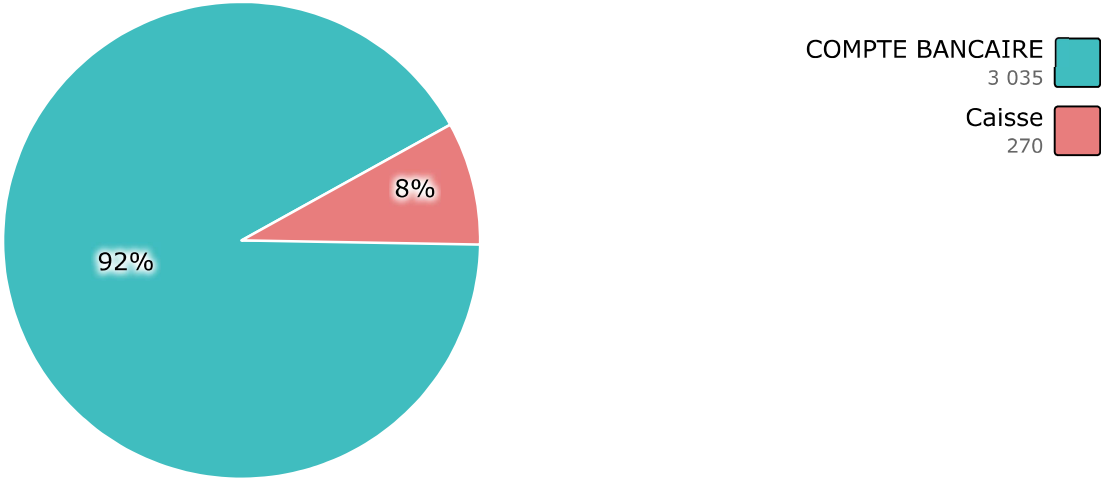
|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| Total emplois            | 6 693,95  |
| Total charges et emplois | 11 080,16 |

## Sources des contributions

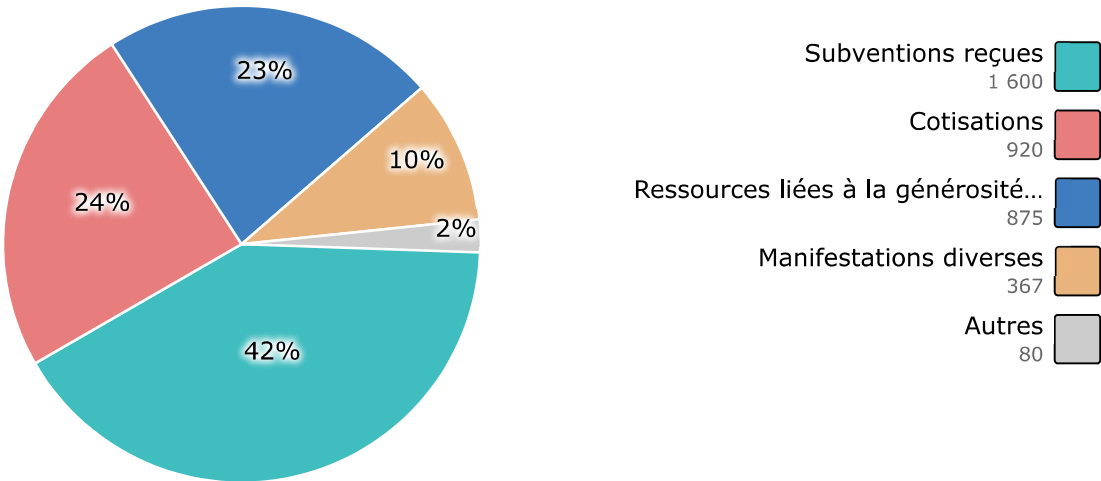
|     |           |          |
|-----|-----------|----------|
| 875 | Bénévolat | 4 680,00 |
|-----|-----------|----------|

|                           |           |
|---------------------------|-----------|
| Total sources             | 6 693,95  |
| Total produits et sources | 10 536,84 |

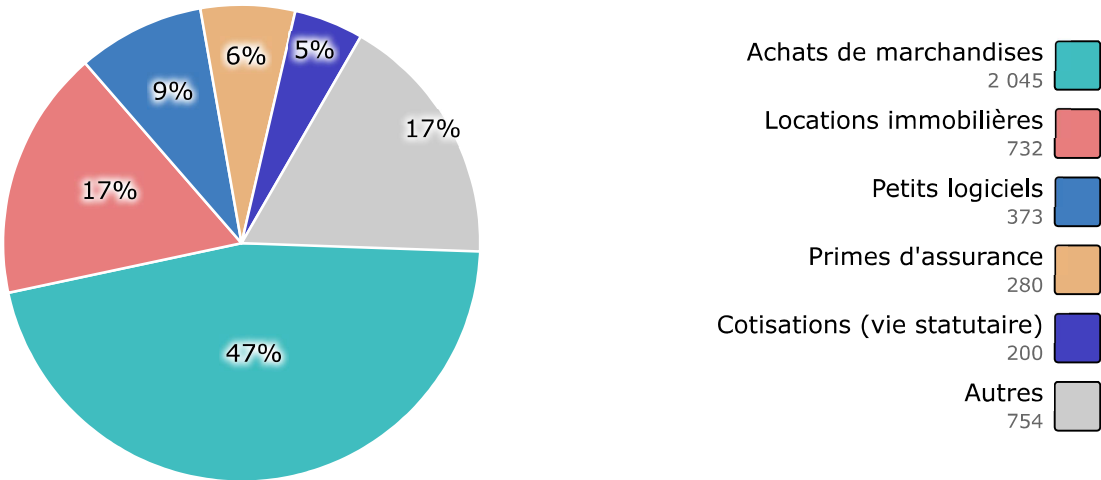
Toutes les écritures sont libellées en €.



Répartition actif



Répartition recettes



Répartition dépenses

En raison des arrondis, la somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%.



## LES AMIS DU DEUX-FRERES — Bilan

Exercice : Exercice 2025 (en cours) — du 01/01/2025 — au 31/12/2025

Document généré le 09/03/2026

### Actif

|        |                 |          |
|--------|-----------------|----------|
| 512LBP | COMPTE BANCAIRE | 3 035,28 |
| 530    | Caisse          | 270,00   |

|             |          |
|-------------|----------|
| Total actif | 3 305,28 |
|-------------|----------|

### Passif

|      |                                    |          |
|------|------------------------------------|----------|
| 1068 | Réserves pour projet de l'entité   | 750,00   |
| 110  | Report à nouveau (Solde créditeur) | 3 121,55 |
| 120  | Résultat de l'exercice (excédent)  | -22,95   |
|      | Résultat de l'exercice (perte)     | -543,32  |

|              |          |
|--------------|----------|
| Total passif | 3 305,28 |
|--------------|----------|

Toutes les écritures sont libellées en €.

## **Association «Les Amis du Deux-Frères»**

12 rue des Nautiquards

11100 NARBONNE

Tel : 07 55 66 05 19

Mail : [ledeuxfreres@gmail.com](mailto:ledeuxfreres@gmail.com)



### **Assemblée Générale du samedi 14 mars 2026**

#### **Perpectives et projets 2026**

#### **ANNEXE 4**

- 1. ENTRETIEN ET TRAVAUX «DEUX-FRERES»**
- 2. CARTE DES PEINTURES ET PRODUITS**
- 3. PROGRAMME DE NAVIGATION**
- 4. LE SPANKER**
- 5. VOILES SUR LA LAGUNE 2026**
- 6. COMMUNICATION ET GESTION**
- 7. 2026 UN NOUVEAU DEPART**

#### **1. ENTRETIEN et TRAVAUX « DEUX-FRERES »**

##### **Préalable**

Comme vous pouvez le constatez un navire en bois est exigeant en termes d'entretien courant sans parler des aléas.

La surveillance régulière du 2F à quai est obligatoire notamment pour l'amarrage, la présence d'eau dans les fonds et la ventilation de la coque. Pour ce dernier point il est nécessaire d'ouvrir régulièrement les capots par temps sec.

Le maintien en charge des deux batteries est à surveiller y compris la batterie de la pompe de cale lorsque celle-ci sera remise en place.

Cette surveillance régulière est à la charge de tous et toute anomalie doit être signalée dans les plus brefs délais auprès du CA.

#### **Travaux à terre : mars avril 2026**

- Décapage peinture non adhérente à l'intérieur et peinture des fonds
- Réparation des dégâts occasionné par le chavirage (étambot, barre franche, arceau d'écoute...)
- Equiper la mature (taquets pied de mat...)
- Changer le capelage en acier noir usé par un nouveau (diamètre 56 mm)
- Reprendre la suspension de la vergue
- Traitement du lest
- Remplacer la sous barbe
- Nouvelles barres d'amarrages d'étrave
- Entretien des capots peinture et ventilation
- Traiter les points de rouille
- Traiter les joints et fissures
- Peinture générale coque, safran et pont
- Antifouling

#### **Travaux à flot**

##### **Sécurité :**

- Mise à niveau générale du matériel de sécurité présent ou absent
- Protection du tuyau de la pompe de cale

##### **Gréement :**

Remplacer la poulie de drisse de vergue en tête de mât par une plus adaptée  
Finir de remplacer les derniers cordages obsolètes: reste le palan d'encornât  
Vérification et remplacement de l'accastillage usé  
Remplacer les boules de l'encornât

### **Coussins de pont**

Afin de les rincer et de les sécher, il a fallu retirer la housse. En l'absence de curseur il est impossible de refermer les housses, il faut donc remplacer les deux fermetures chez un sellier.

Entretien de la passerelle d'accès et du plancher (huilage)

### **Electricité : mise en conformité par rapport à la division 244**

Adaptation du plancher batterie  
Réalisation ou achat de 2 bacs étanches pour les batteries  
Installation à poste du nouveau chargeur  
Installation du nouveau témoin de charge batterie  
Nouveau tableau alimentation 230V pour le chargeur  
Nouveaux câblages

### **PROGRAMMATION 2030**

Recloutage de l'ensemble des bordés (vu avec Yann PAJOT) travaux non réalisés en 2022 lors de la mise à blanc de la coque faute de clous.

Cette opération va devoir être réalisée avant 2030. Le coût de celle-ci va impliquer l'achat d'environ 30 kg de clous (env. 700 €) et la prestation du chantier de construction navale de Yann Pajot. Nous devons provisionner chaque année à partir de 2026 un montant pour financer cette opération lourde. Une ligne budgétaire sera créée et approvisionnée.

### **2. CARTE DES PEINTURES ET PRODUITS**

Pont : Unistop Bois Evo Satin Blanc Solvant (en liaison avec le calfatage)  
Coque et grément dormant : Joordan B90 Blanc Brillant Solvant  
Pavois : Unistop Bois Evo Satin Solvant RAL 3027 (rouge framboise)  
Fonds : Minio Sintetico Titanlux Naranja (orange) minium sans plomb  
Ferrerie : Unilox Fer Brillant RAL 9005 (noir)  
Minium : antirouille au minium de plomb à l'huile de lin série Italcrom (Amazon ou ebay)  
Enduit gras à laquer et mastic de vitrier

### **3. NAVIGATION : EN L'ABSENCE DE MOTORISATION LES BSL SERONT ANNULEES**

Le calendrier 2026 prévisionnel de cette 8<sup>e</sup> édition est établi en coordination avec l'Ecole de Voile de la SNN.

Dates initialement prévues :

25 & 26 avril  
16 & 17 mai ou 23 & 24 mai  
27 & 28 juin  
25 & 26 juillet  
8 & 9 août et 22 & 23 (2 BSL en août et 1 seule en juillet à réfléchir)  
5 & 6 et 19 & 20 septembre (Journées Européennes du Patrimoine)  
3 & 4 et 17 & 18 octobre  
7 & 9 novembre

Il sera transmis aux différents Offices de Tourisme de la région et à la presse locale.

Le samedi après-midi pour l'embarquement à la Nautique et le dimanche après-midi pour l'embarquement à Bages. Les départs sont prévus toutes les 45 minutes de 13h30 à 18h00.

Ces balades sont « tout public ».

Les réservations, obligatoires, sont reçues sur le portable de l'association au 07 55 66 05 19

Une participation aux frais est sollicitée auprès des passagers.

### **Rassemblements extérieurs prévus : SI MOTORISATION REPAREE**

GRUISSAN : du vendredi 29 au dimanche 31 Mai 2026

GRUISSAN : sortie avec la Mary-Flore (dates non communiquées)



Ces déplacements ne pourront être envisagés qu'en fonction de la disponibilité des équipes et aussi de l'état de la remorque de la SNN.

#### **4. PROJET SPANKER : SUIVANT VOTE AG**

Coque : Vernissage du pont (4 couches sur 8 au 20/12/2024) et remontage accastillage

Safran : Remontage

Dérive : Réparation, décapage et galvanisation à chaud

Mat : Vernissage (3 couches sur 12 au 20/12/2024) + Accastillage

Bome : Mise à la cote + Vernissage + Vit de mulet + Accastillage

Accastillage :

Vit de mulet + Quelques poulies + Cordages + Réserve de flottabilité (400 litres indispensables nous avons 100 litres en stock)

#### **5. ORGANISATION DU RASSEMBLEMENT DE VOILIERS TRADITIONNELS VOILES SUR LA LAGUNE 2026 4° EDITION : SI MOTORISATION REPARÉE**

Nous allons proposer les dates suivantes à la SNN :

**WE des 6 et 7 juin 2026 OU WE des 13 et 14 juin 2026**

Format idem 2024 (arrivée des participants le vendredi et départ maximum le lundi)

Nous utiliserons la mise à l'eau de la Marseillette, (pas d'impact sur l'école de Voile et les usagers habituels) hébergement possible dans les dortoirs de la SNN.

Lors de l'AG 2024 et lors des CA, nous avons fait appel aux bonnes volontés pour ce projet. Ceux et celles qui veulent s'investir peuvent se manifester dès à présent auprès du CA.

#### **6. COMMUNICATION ET GESTION**

Enregistrer le Spanker (DDTM 66)

Mise à niveau du site web et de notre communication en général

Suivi du processus d'inscription aux Monuments Historiques (DRAC & Préfecture)

#### **7. 2026 UN NOUVEAU DEPART POUR L'ASSOCIATION**

Si nous analysons les 3 dernières années de fonctionnement de l'association, il apparait que les BSL ne sont plus une activité viable.

A cela plusieurs causes et principalement :

- Le manque d'effectif formé et compétent à la navigation
- L'assiduité des adhérents
- L'organisation qui repose sur peu de membres
- La préparation du navire ainsi que son entretien courant qui représentent une charge importante avec peu de ressources.

Il convient donc de changer fondamentalement nos activités.

Pour cela je propose de supprimer les BSL et de nous concentrer sur le rapprochement avec les vieux gréements de la Nautique sans pour autant y dissoudre notre association pour des raisons évidentes de subvention, à chacun son budget.

Nous allons nous concentrer sur l'organisation et le développement d'évènements à La Nautique:

- Voiles sur la Lagune en bisannuel (2026, 2028...)
- Journées Européennes du Patrimoine : Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026
- Participation aux journées PORTES OUVERTES de la Société Nautique prévues le deuxième WE de septembre : (date pas encore fixée par la SNN).
- Navigation en flotille ...

Avec le support de la SNN certains moyens logistiques pourront être mutualisé entre les différents partenaires nous permettant ainsi de participer aux évènements extérieurs. (Gruissan Canet etc)  
Ce redéploiement de notre activité pourra aussi s'inscrire dans le programme La Nautique 2028.

Précision, l'emprunt du navire ne sera plus autorisé en dehors des événements organisés.